



CONFÉRENCE SUR L'AVIATION ET LES CARBURANTS ALTERNATIFS

Mexico (Mexique), 11 – 13 octobre 2017

Points de l'ordre du jour : Tous

ARRANGEMENTS ET HORAIRE PROVISOIRE DE LA CONFÉRENCE

(Note présentée par le Secrétariat de l'OACI)

SOMMAIRE

La présente note de travail donne un aperçu des arrangements administratifs pris pour la deuxième Conférence OACI sur l'aviation et les carburants alternatifs (CAAF2). Elle contient l'ordre du jour, l'horaire proposé et d'autres informations pertinentes concernant la tenue de la Conférence CAAF2.

La suite à donner par la Conférence figure au paragraphe 7.

1. INTRODUCTION

1.1 La deuxième Conférence OACI sur l'aviation et les carburants alternatifs (CAAF2) se tiendra du 11 au 13 octobre 2017 à l'hôtel Intercontinental Presidente, à Mexico (Mexique).

1.2 La CAAF2 est organisée conformément à la Résolution A39-2 de l'Assemblée de l'OACI, *Exposé récapitulatif de la politique permanente et des pratiques de l'OACI dans le domaine de la protection de l'environnement — Changements climatiques*, qui réitère la nécessité d'élaborer et d'utiliser des carburants alternatifs d'une manière économiquement réalisable et acceptable sur les plans social et environnemental. À sa 39^e session, l'Assemblée a aussi accueilli favorablement la tenue de la Conférence CAAF2, dans l'objectif d'élaborer une vision de l'OACI sur les carburants d'aviation alternatifs.

2. ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE CAAF2

2.1 L'ordre du jour de la Conférence CAAF2 figure en Appendice A.

3. LANGUES DE TRAVAIL DE LA RÉUNION

3.1 Les langues de travail de la réunion sont l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe.

4. CALENDRIER ET HORAIRE

4.1 L'horaire de travail proposé est le suivant :

Mercredi au vendredi : 9 h 30 – 12 h 30 ;
14 h – 17 h ;
avec de brèves pauses-café.

4.2 La conférence travaillera en organe unique et un horaire provisoire figure en Appendice B. Cet horaire est sujet à modification en fonction des progrès réalisés dans l'examen de certains des points de l'ordre du jour. Les changements seront annoncés aux participants au fur et à mesure de l'évolution des discussions.

4.3 La présentation officielle des notes de travail auxquelles des États ou des observateurs demandent qu'une suite précise soit donnée pourrait devoir être restreinte, afin de laisser un maximum de temps pour la tenue de débats de fond sur chacun des sujets. Les notes d'information (c'est-à-dire les notes qui ne proposent aucune suite à donner par la Conférence) ne seront pas présentées officiellement. Elles feront néanmoins partie du compte rendu de la Conférence.

5. DOCUMENTS DE LA RÉUNION

5.1 Des lignes directrices relatives à la préparation des notes de travail peuvent être consultées sur le site web de la Conférence CAAF2 à l'adresse <https://www.icao.int/Meetings/CAAF2/Pages/Documentation.aspx>.

5.2 Les documents de la réunion seront publiés sur le site web de la Conférence CAAF2 et régulièrement mis à jour. Les États et les organisations internationales doivent soumettre leurs notes de travail d'ici le 30 août 2017, afin que celles-ci puissent être mises à disposition dans toutes les langues de travail de la réunion. Les notes de travail reçues après cette date limite seront publiées dans leur langue d'origine seulement.

5.3 Les notes de travail présentées par des observateurs et toutes les notes d'information seront publiées dans leur langue d'origine seulement, à moins que leurs auteurs en aient fourni des traductions.

5.4 Dans la mesure du possible, la conférence se tiendra sans support papier et aucun document publié électroniquement avant la conférence ne sera distribué sous forme imprimée.

6. ATTRIBUTION DES PLACES

6.1 L'attribution des places durant la conférence a été déterminée à partir des fiches de préinscription et sera progressivement mise à jour en fonction des informations obtenues durant l'inscription sur place.

6.2 Les participants occuperont les sièges désignés par les plaques d'identification de leur État ou organisation.

6.3 Il est important que les délégués conservent les sièges qui leur ont été attribués. Pour obtenir davantage d'informations ou de l'aide au cours de la réunion, prière de s'adresser à un membre du Secrétariat de l'OACI. Les participants sont priés de ne laisser ni documents ni objets personnels dans les salles de conférences à la fin des séances.

7. SUITE À DONNER PAR LA CONFÉRENCE CAAF2

7.1 La Conférence CAAF2 est invitée :

- a) à noter les informations figurant aux paragraphes 1, 2, 3, 4, 5 et 6 ;
- b) à approuver l'horaire de travail proposé au paragraphe 4 ;
- c) à approuver l'horaire figurant en Appendice B, étant entendu qu'il sera gardé à l'étude et modifié selon les besoins, en fonction de l'avancée des travaux.

APPENDICE A

**ORDRE DU JOUR DE LA DEUXIÈME CONFÉRENCE OACI SUR L'AVIATION
ET LES CARBURANTS ALTERNATIFS**

Hôtel Intercontinental Presidente, Mexico (Mexique)
11 – 13 octobre 2017

- Point 1 : Avancées de la recherche et certification des carburants d'aviation alternatifs ;
- Point 2 : Programmes de financement et d'assistance dans le domaine des carburants d'aviation alternatifs ;
- Point 3 : Défis et élaboration de politiques ;
- Point 4 : Définition de la vision de l'OACI sur les carburants d'aviation alternatifs et objectifs futurs.

APPENDICE B

HORAIRE PROVISOIRE DE LA DEUXIÈME CONFÉRENCE OACI SUR L'AVIATION ET LES CARBURANTS ALTERNATIFS

Hôtel Intercontinental Presidente, Mexico (Mexique)
11 – 13 octobre 2017

Mercredi 11 octobre 2017

- 9 h 30 – 10 h 30 Allocution d'ouverture et présentation du cadre
- 10 h 30 – 11 h *Point 1 : Avancées de la recherche et certification des carburants d'aviation alternatifs*
- 11 h – 11 h 15 Pause-café
- 11 h 15 – 12 h 30 *Point 1 : Avancées de la recherche et certification des carburants d'aviation alternatifs (suite)*
- 12 h 30 – 14 h Déjeuner
- 14 h – 15 h 15 *Point 1 : Avancées de la recherche et certification des carburants d'aviation alternatifs (suite)*
- 15 h 15 – 15 h 30 Pause-café
- 15 h 30 – 17 h *Point 2 : Programmes de financement et d'assistance dans le domaine des carburants d'aviation alternatifs*

Jeudi 12 octobre 2017

- 9 h 30 – 10 h 30 *Point 2 : Programmes de financement et d'assistance dans le domaine des carburants d'aviation alternatifs (suite)*
- 10 h 30 – 10 h 45 Pause-café
- 10 h 45 – 12 h 30 *Point 3 : Défis et élaboration de politiques*
- 12 h 30 – 14 h Déjeuner
- 14 h – 15 h 15 *Point 3 : Défis et élaboration de politiques (suite)*
- 15 h 15 – 15 h 30 Pause-café
- 15 h 30 – 17 h *Point 3 : Défis et élaboration de politiques (suite)/Examen des résultats de la Conférence et recommandations au Conseil*

Vendredi 13 octobre 2017

9 h 30 – 10 h 30 *Point 4 : Définition de la vision de l'OACI sur les carburants d'aviation alternatifs et objectifs futurs*

10 h 30 – 10 h 45 Pause-café

10 h 45 – 12 h 30 *Point 4 : Définition de la vision de l'OACI sur les carburants d'aviation alternatifs et objectifs futurs (suite)*

12 h 30 – 14 h Déjeuner

14 h – 15 h 15 *Examen des résultats de la Conférence et recommandations au Conseil*

15 h 15 – 15 h 30 Pause-café

15 h 30 – 17 h *Examen des résultats de la Conférence et recommandations au Conseil (suite)*

— FIN —